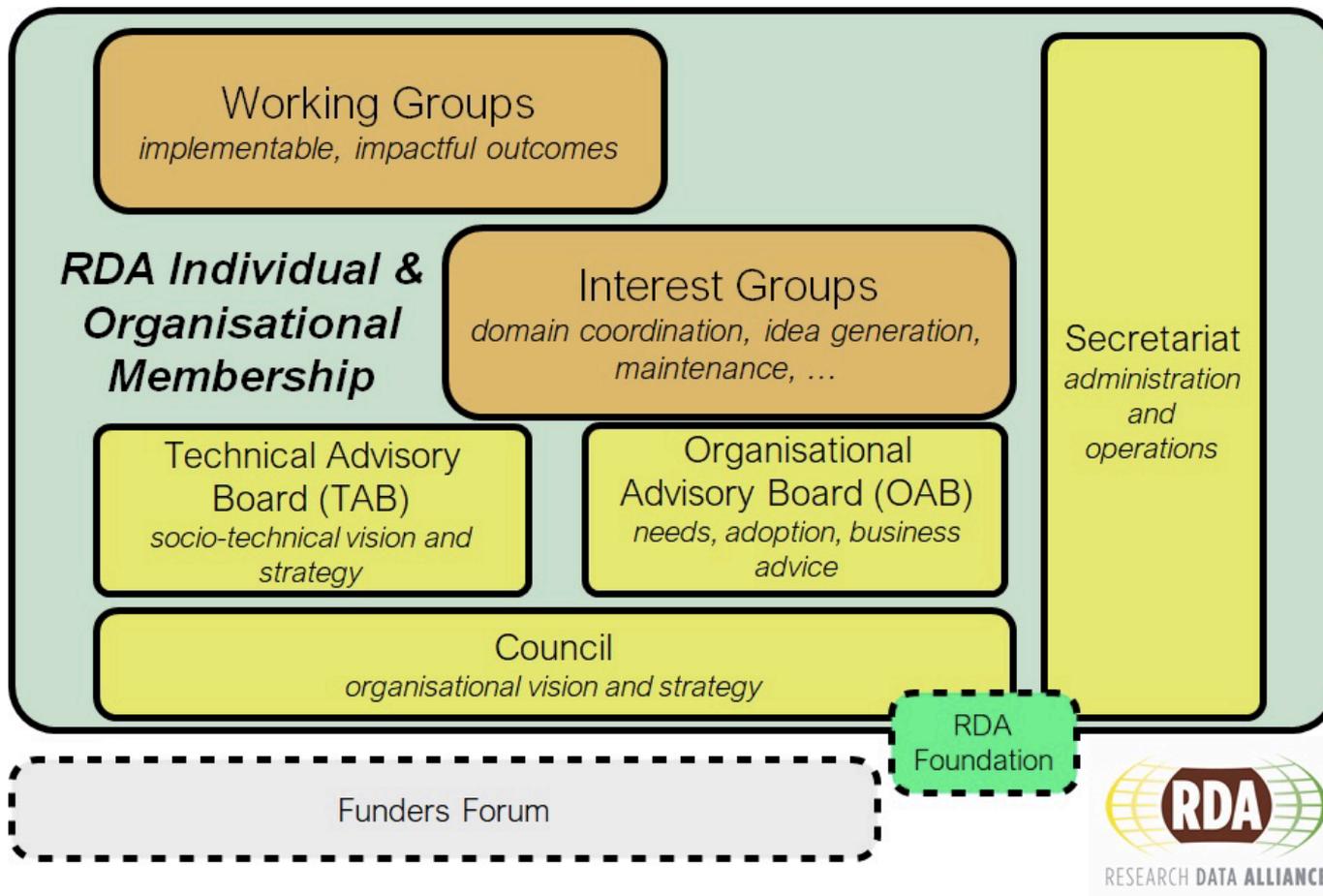




Le Technical Advisory Board (démystification)

Isabelle Perseil INSERM

Structure organisationnelle de la RDA



Rôle et responsabilités

- Le Conseil consultatif technique (TAB) est responsable de la direction technique de la RDA et fournit **une expertise technique** et **des conseils** au Conseil de la RDA, tout en aidant à **développer** et à **évaluer** les groupes de travail et d'intérêt de la RDA afin de promouvoir leur impact et leur efficacité.
- Le TAB est également responsable du développement, de la maintenance et de **l'évolution de la feuille de route technique de la RDA**. Un coprésident (co-chair) du TAB est de facto membre observateur du Conseil de la RDA.

TAB : une équipe de 15 personnes élues

Françoise Genova (France)

Sarah Ramdeen (USA)

Helen Graves (UK)

Rob Quick (USA)

Jeremy Geelen (Canada)

Sa-Kwang Song (Corée du Sud)

Christine Kirkpatrick (USA)

Frankie Stevens (Australie)

Dimitris Koureas (Pays-bas)

Rainer Stotzka (Allemagne)

Devika Madalli (Inde)

Andrew Treloar (Australie), CC

Anthony Oko-Isu (Nigeria)

Jane Wyngaard (USA)

Isabelle Perseil (France), CC

Missions du TAB

- Le TAB a trois volets d'activité : **technique**, **stratégique** et **organisationnel**. Dans chacun d'eux, les membres du TAB ne doivent pas privilégier des intérêts, des domaines, des régions ou des disciplines particulières.
- D'un point de vue **stratégique**, le TAB :
 - fournit des conseils au Conseil afin d'éclairer les approches et les décisions stratégiques ;
 - conseille les membres de la RDA et le Conseil sur les opportunités et les sujets de discussion des groupes de travail à fort impact.

Missions du TAB (suite)

D'un point de vue **technique**, le TAB :

- **Toute l'année, aide** au perfectionnement des chartes (**charters**) proposées pour les IG, les déclarations de cas (**case statements**) des GT et des résultats/livrables (recommandations) de la RDA qui promeuvent les objectifs de la RDA en matière d'adoption et d'impact ;
- **Évalue** les déclarations de cas des groupes de travail et les chartes des groupes d'intérêt candidats et fournit un retour d'information pour s'assurer qu'elles sont réalisables et qu'elles répondent aux objectifs de la RDA ;
- Désigne un membre du TAB comme **agent de liaison** pour chaque GT et IG ;
- Travaille avec les GT et les IG de la RDA, le RAB (Regional Advisory Board) et l'OAB pour promouvoir **l'adoption et l'efficacité de leurs résultats** ;
- Travaille avec le Conseil lorsqu'on lui demande d'évaluer les résultats des IG et des GT ;
- Travaille avec l'OAB lorsqu'on lui demande de l'aider à évaluer les résultats des groupes de travail et des groupes d'intérêt;
- Évalue et approuve **les propositions de sessions** avant les plénières et fournit des conseils aux présidents des GT et IG pour la soumission de leurs propositions ;
- Travaille avec les présidents des GT et IG avant les plénières pour solliciter leur participation.

Missions du TAB (suite)

D'un point de vue **organisationnel**, le TAB :

- Supervise le planning des réunions des groupes pour les plénières afin de permettre aux membres de la RDA d'assister à toutes les réunions d'une même thématique